

# Une avancée majeure pour protéger les villages du feu



Pour Don Marc Albertini, maire de Ghisoni, trois mots-clés : urgence, rupture et volonté.



Le président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, aimerait que l'exemple du Fium'Orbu-Castellu soit répliqué dans toute la

Le moment était important. Solennel presque. Et pour tous ceux qui s'impliquent dans ce dossier depuis plusieurs années, ce 1<sup>er</sup> avril 2021 a été marqué par une avancée majeure. Le comité de pilotage « foncier et protection des zones habitées contre les incendies » a été installé officiellement hier matin dans la salle des fêtes de Ghisunaccia, en présence du président du conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni et du préfet de la Haute-Corse, François Ravier. Afin de respecter les consignes sanitaires, le nombre d'invités avait été revu considérablement à la baisse. Mais ceux qui étaient présents sont engagés, de près ou de loin, dans la réussite de ce projet et notamment les élus communautaires du Fium'Orbu-Castellu qui ont fait de la protection passive des zones habitées leur priorité depuis 2018. Leur opiniâtreté et leur volonté d'aller de l'avant ont finalement été payantes. Elles ont en tout cas permis de faire sauter les verrous administratifs qui

les empêchaient d'avancer. Comme nous l'avait annoncé il y a quelques semaines dans ces mêmes colonnes Don Marc Albertini, un dispositif réglementaire va permettre, dès cet été l'espèrent-ils, aux maires des villages de créer les premières interfaces. Entendez par là des zones démaquisées au-delà des 50 mètres réglementaires des obligations légales de débroussaillage (OLD). Jusqu'ici, malgré des dizaines de réunions et des centaines d'heures de discussions avec les services concernés, ceux de l'État notamment, ils rencontraient toujours le même blocage : l'interdiction d'investir de l'argent public sur des terrains privés. Désormais, en actionnant deux leviers réglementaires que sont la déclaration d'intérêt général (DIG) et la déclaration d'intérêt général d'urgence (DIGU), ils pourront intervenir bien plus loin que les fameux 50 mètres autour des habitations. Créant ainsi une véritable ceinture de défense passive pour protéger les villages. Et

Corse.

surtout les biens et les personnes. Car, et le maire de Ghisoni l'a répété plusieurs fois, c'est bien d'abord de mettre les habitants à l'abri qu'il s'agit. « *Voilà plusieurs années que nous tirons la sonnette d'alarme car nos populations sont en danger de mort tous les étés. Nous avons réussi à trouver une solution autour de trois mots-clés : urgence, rupture et volonté, a résumé Don Marc Albertini. L'urgence, c'est celle d'agir avant qu'il ne soit trop tard. La rupture, c'est d'avoir une approche différente des choses et d'ajouter des nouveautés à l'arsenal existant. La volonté nous aidera à contourner les obstacles, à anticiper et à trouver le bon chemin.* » Le porte-parole de l'interco a aussi précisé que l'objectif de ces interfaces n'était pas de se substituer aux OLD, mais de les compléter, de les amplifier et d'augmenter les zones débroussaillées afin d'être plus efficaces. Parce qu'ils savent que la lutte contre les incendies passe aussi par la réappropriation de l'es-

## Premiers travaux avant l'été ?

Rappelons qu'un travail a été mené ces dernières années, avec le concours de différents partenaires (voir par ailleurs) pour identifier les zones sur lesquelles il faudra intervenir en priorité. Des cartographies des zones habitées ont été réalisées depuis 2019 et permettent d'avoir un état des lieux détaillé et exhaustif. Maintenant que le comité de pilotage est installé, des groupes de travail vont se mettre en place dès la semaine prochaine. Chacun aura sa propre mission : identification des zones d'implantation des interfaces ; définition réglementaire et recherche des financements ; mesures de pérennisation. Mais, et Don Marc Albertini a tenu à le préciser, on ne passera pas les mois à venir « à seulement faire de l'administratif ». Et en attendant le recrutement d'un chargé de mission, l'idée est au contraire de créer la ou les pre-



Le préfet de Haute-Corse, François Ravier, a également souligné l'exemplarité de ce dossier.

STEPHANE GAMANT

pace agricole, les élus communautaires ont également pensé à l'après. L'idée est ensuite, partout où cela est possible, d'installer des agriculteurs, des éleveurs, des maraîchers sur les zones dégagées afin que le maquis ne regagne pas du terrain. Et que l'on n'ait pas à réengager constamment des moyens financiers, matériels et humains pour entretenir ces espaces.

mières interfaces dans un délai court. Avant l'été si possible. Plus que l'installation d'un énième comité de pilotage, c'est bien d'une avancée majeure qu'il s'agit dans la défense passive des villages contre l'incendie dont on parle depuis plusieurs années sur le territoire du Fium'Orbu-Castellu.

ISABELLE VOLPAJOLA

# De nombreux acteurs impliqués

Collectivité de Corse, État, mais aussi Girtec - pour le volet foncier -, chambre d'agriculture - pour le recensement des zones exploitables -, Office national des forêts, office de l'Environnement, services incendie, forestiers sapeurs, direction régionale des territoires et de la mer, de l'agriculture et de la forêt, centre régional de la propriété forestière, comité de massif, université de Corse, autant de partenaires qui s'engagent aux côtés de la communauté de communes pour mener à bien ce projet.

## Accompagnement logistique et technique

Un projet qui pourrait faire du Fium'Orbu-Castellu un territoire pilote. Et dont l'exemple, comme l'ont souligné Gilles Simeoni, le préfet François Ravier et d'autres intervenants comme Joseph Co-



STEPHANE GAMANT

lombani ou les chercheurs de l'équipe Feux de l'université, pourrait être transposé ailleurs et pourquoi pas dans l'ensemble des territoires ruraux de l'île.

L'État financera notamment un poste d'animateur du projet et interviendra via ses directions régionales en lien avec l'aménagement du territoire,

l'agriculture et la forêt. La CdC s'est engagée à mettre à disposition l'ensemble de ses services compétents pour l'accompagnement technique et administratif. Le Girtec soutiendra les élus notamment pour la recherche des propriétaires et la mise en place de la procédure concernant les biens sans maîtres. La chambre d'agriculture mettra ses techniciens et son expérience à disposition, notamment pour l'identification des zones sur lesquelles on pourrait installer des exploitations et les méthodes de déboisement. Les services en lien avec la problématique incendie et l'université apporteront aussi leur concours logistique.

Bref, une sorte d'union sacrée a commencé à se mettre en place hier. Mais comme l'ont souligné les élus du Fium'Orbu-Castellu, le travail ne fait que commencer.

**IV.**